

51050 - Autres actions éducatives et de formation

**Proposition d'attribution de subventions pour la mise en œuvre d'actions éducatives au titre de l'année 2019**

CP/2019/534

**Service chef de file :**

J - Mission éducation, sport, jeunesse  
J350 - Service de la jeunesse et de la vie associative

Résumé :

Par délibération n° CD/2017/007 du 20 mars 2017, le Conseil Départemental a décidé de mettre en place un Plan Actions éducatives et Collèges (PAEC) pour la période 2017-2020, réaffirmant ainsi la poursuite de son engagement en matière d'action éducative. A ce titre, il est proposé à la Commission Permanente de décider de soutenir financièrement 15 structures dans la mise en œuvre d'actions éducatives.

**1. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'UNIVERSITE DE STRASBOURG POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ETUDES INTEGREES (PEI) PAR SCIENCE PO STRASBOURG AU SEIN DE 6 COLLEGES BAS-RHINOIS**

**Le programme d'études intégrées de Sciences Po Strasbourg, un programme d'égalité des chances**

Depuis 2007, Sciences Po Strasbourg développe un programme d'égalité des chances, le Programme d'Etudes Intégrées (PEI). Il encourage les élèves qui, par leur isolement territorial ou leur origine sociale, restreignent leurs ambitions de poursuite d'études supérieures. Les élèves, volontaires, sont principalement sélectionnés sur critères sociaux (75% sont boursiers) mais aussi académiques. Le programme intègre non seulement des élèves qui ont un excellent niveau scolaire mais également des élèves aux résultats moyens qui s'illustrent par leur motivation et leur goût de l'effort. 67% des élèves qui bénéficient du programme sont des filles car une attention est portée au principe d'autocensure de celles-ci.

Le PEI fédère aujourd'hui 43 établissements émaillant l'ensemble du territoire régional. A la rentrée 2016, il s'est ouvert aux élèves de 3<sup>ème</sup> dans le cadre du dispositif des « parcours d'excellence » destiné à favoriser l'ambition et la réussite des élèves issus des établissements relevant de l'éducation prioritaire. Il est ainsi proposé dans 14 collèges REP et REP+ dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin (dont 6 dans le Bas-Rhin).

Le PEI propose un projet collectif visant à promouvoir la connaissance de l'Union Européenne, de ses réalisations et de ses problématiques. Dans chaque collège, un groupe de 10 élèves travaille sous la houlette d'une équipe pédagogique. Coordonnée par un professeur référent et un étudiant tuteur de Sciences Po, elle poursuit 2 objectifs : la production d'un mémoire écrit et une soutenance orale sur un sujet en lien avec l'Union

Européenne, en partie en langue étrangère (anglais ou langue maternelle des élèves, si celle-ci diffère du français, et s'ils le souhaitent). Les mémoires sont produits par groupe de 10, avec un professeur référent du collège et un tuteur étudiant de l'IEP. Composés d'environ 30 pages, ils sont travaillés sur plusieurs mois et ouvrent la possibilité de visites en lien avec le sujet choisi, telles que la découverte du Parlement européen. Plusieurs temps forts rythment l'année scolaire : la journée de lancement, les ateliers organisés au sein de l'établissement, et la journée de soutenance des travaux réalisés.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- valoriser les élèves qui auront mené à bien un projet collectif de plusieurs mois,
- favoriser leur ouverture d'esprit,
- permettre une première insertion dans l'univers de l'enseignement supérieur grâce à la venue des collégiens à Sciences Po et aux liens tissés avec les étudiants tuteurs, qui sont, pour la plupart, des anciens du PEI.

### **Sciences Po Strasbourg sollicite le Département du Bas-Rhin pour un soutien financier de 1 000 € par collège bas-rhinois participant**

Pour l'année scolaire 2018/2019, six collèges du Bas-Rhin ont participé au programme : cinq collèges de Strasbourg (Erasmus, Hans Arp, Twinger, Jean Monnet, Solignac) et le collège Lamartine de Bischheim. Le PEI a ainsi bénéficié en 2018/2019 à 120 élèves de troisième.

Pour l'année scolaire 2019/2020, les six collèges bas-rhinois poursuivront leur participation au dispositif proposé par Sciences Po Strasbourg.

Sciences Po Strasbourg sollicite un soutien financier du Département du Bas-Rhin à hauteur de 1 000 € par collège participant, soit un montant total de 6 000 €. Ce soutien permettrait de contribuer au financement des activités pédagogiques (conception des dossiers d'études, évaluation des travaux écrits et oraux, indemnisation des tuteurs étudiants), d'organiser des activités d'animation et d'ouverture culturelle pour les collégiens et de prendre en charge les frais de déplacement et de restauration (et éventuellement d'hébergement) des collèges. Le programme PEI est entièrement gratuit pour les collèges et pour les familles.

### **Les perspectives**

Les axes de développement du programme sont les suivants :

- diversifier ses implantations : le programme a vocation à s'implanter non seulement dans les quartiers populaires de la Politique de ville, mais également sur les territoires ruraux isolés,
- construire un parcours : au programme PEI Terminale, qui a pour objectif de préparer les bacheliers au concours commun, se sont ajoutés PEI Première et PEI Collèges, qui proposent aux élèves des projets d'ouverture centrés sur la diplomatie, les médias et l'Union européenne. Ainsi, la possibilité de suivre le parcours des jeunes bénéficiant du PEI est optimale, certains y participant de la troisième à la Terminale.

Sciences Po développe, parallèlement au PEI Collèges, une action éducative complémentaire à destination des collégiens bas-rhinois. L'association Génération UE, composée d'élèves de Sciences Po et de l'Université de Strasbourg, intervient de façon ponctuelle auprès des élèves des collèges bas-rhinois afin d'échanger sur les thématiques de la citoyenneté et sur les enjeux de la construction européenne. Le choix des collèges se fait sur la base du volontariat, de façon concertée entre le Département du Bas-Rhin et Sciences Po Strasbourg.

*Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer, au titre de l'année 2019, une subvention de 6 000 € à l'Université de Strasbourg, dont Sciences Po Strasbourg est une*

*des composantes, pour la mise en œuvre du programme PEI Collèges au sein de 6 collèges bas-rhinois.*

La Commission de l'Enfance, de la Famille et de l'Education, réunie le 18 novembre 2019, a émis un avis favorable à cette proposition.

## **2. PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS VISANT A COUVRIR LES FRAIS DE TRANSPORT DES COLLEGIENS DANS LE CADRE DE SORTIES EDUCATIVES, EN LIEN LE FORUM MONDIAL DE LA DEMOCRATIE**

### **Le Département, partenaire du Forum mondial de la démocratie pour la période 2018-2020 dans le cadre du contrat triennal « Strasbourg, capitale européenne »**

Initié par le Conseil de l'Europe et la Ville de Strasbourg en 2012, le Forum mondial de la démocratie est un événement d'envergure internationale, réunissant chaque automne à Strasbourg de nombreuses personnalités de haut niveau, décideurs politiques et acteurs de la société civile, pour débattre sur les principaux enjeux des régimes démocratiques en Europe et dans le monde, et encourager des innovations démocratiques provenant des acteurs de terrain.

Dans le cadre du contrat triennal « Strasbourg Capitale Européenne » 2018-2020 conclu le 17 avril 2018 et dont les termes ont été approuvés par l'Assemblée plénière du Conseil Départemental dans sa délibération du 28 mai 2018 (délibération n°CD/2018/014), l'exécutif départemental a souhaité renouveler l'engagement du Département en soutien au Forum mondial de la démocratie. Cet événement est en effet de nature à répondre à un objectif prioritaire de la politique européenne du Département en contribuant au renforcement du statut européen de Strasbourg, capitale de la Démocratie et des Droits de l'Homme.

### **Un programme riche d'actions éducatives, développé sur les deux volets de la manifestation**

Le Forum mondial de la démocratie s'est déroulé en deux temps : le Forum « IN » qui s'est tenu du 6 au 8 novembre dans les locaux du Conseil de l'Europe et le Forum « OFF » qui a eu lieu du 2 au 10 novembre, et qui constitue un programme d'événements grand public piloté par la Ville de Strasbourg.

#### Les collégiens présents dans le cadre du Forum « IN »

Outre les temps forts prévus pour valoriser le partenariat et assurer la pleine visibilité de la collectivité départementale, des collégiens du Bas-Rhin ont été conviés à participer à **une session découverte du Conseil de l'Europe** le jeudi 7 novembre. Ils ont pu assister à une présentation générale du Conseil de l'Europe, faire une visite des locaux, et participer aux laboratoires (« Forum talks ») et à la restitution qui en a été faite.

Plus de 200 collégiens issus de 7 collèges bas-rhinois étaient présents : des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>, ou parfois les délégués de classe représentant l'ensemble des niveaux de l'établissement. Il s'agit des collèges de Barr, du Val de Moder, du Bastberg (Bouxwiller), Louise Weiss (Strasbourg), Sept Arpents (Souffelweyersheim), Marcel Pagnol (Wasselonne) et Françoise Dolto (Reichshoffen).

#### Une action éducative phare dans le cadre du Forum « OFF »

**Une grande conférence internationale de dessinateurs de presse** s'est tenue dans

la salle plénière de l'Hôtel du Département **le 8 novembre de 13h30 à 15h30**, en partenariat avec l'association Cartooning for Peace.

Créé en 2006 à l'initiative de Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies et Prix Nobel de la Paix, et du dessinateur de presse Plantu, Cartooning for Peace est un réseau international de 184 dessinateurs. L'association est un éditeur de contenus reconnu, spécialiste de l'éducation aux médias et de l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale. Elle vise à sensibiliser les jeunes aux grands enjeux de société et encourager leur prise de parole pour la construction d'une citoyenneté active.

Près de 250 collégiens ont assisté à cette grande conférence. Ils étaient issus des collèges Grégoire de Tours (Marlenheim), La Pierre Polie (Vendenheim), Balgung Grien (Hoerdt) Louise Weiss (Strasbourg), du Bastberg (Bouxwiller), Françoise Dolto (Reichshoffen) et Frison Roche (La Broque).

En amont de la conférence, de mi-septembre à mi-octobre, des ateliers, animés par la Fédération des MJC dans le cadre de son partenariat avec le Département, avaient été organisés afin de préparer les jeunes au débat avec les dessinateurs. L'exposition « Dessins pour la Paix » ainsi que les kits pédagogiques de l'association « Cartooning for Peace » ont circulé dans les différents collèges et servi de support à cette démarche.

### **La participation financière du Département aux frais de transport engagés par les collèges participants**

Afin de lever l'éventuel frein financier à participer aux actions éducatives organisées dans le cadre du Forum mondial de la démocratie qui se déroulait exclusivement sur Strasbourg, le Département propose de prendre en charge les frais de transport en commun des établissements participants.

Territoire Eurométropole de Strasbourg :

- Vendenheim : Collège de la Pierre Polie : 150 € maximum pour la Conférence internationale des dessinateurs de presse
- Strasbourg : Collège Louise Weiss : 150 € maximum pour la Conférence internationale des dessinateurs de presse et 150 € maximum pour la session de découverte du Conseil de l'Europe
- Souffelweyersheim : Collège des Sept Arpents : 150 € maximum pour la session de découverte du Conseil de l'Europe

Territoire Nord :

- Val de Moder : Collège du Val de Moder : 400 € maximum pour la session de découverte du Conseil de l'Europe
- Hoerdt : Collège Baldung Grien : 200 € maximum pour la Conférence internationale des dessinateurs de presse
- Reichshoffen : Collège Françoise Dolto : 250 € maximum pour la Conférence internationale des dessinateurs de presse et 250 € maximum pour la session de découverte du Conseil de l'Europe

Territoire Sud :

- Marlenheim : Collège Grégoire de Tours : 300 € maximum pour la Conférence internationale des dessinateurs de presse
- La Broque : Collège Frison Roche : 500 € maximum pour la Conférence internationale des dessinateurs de presse
- Barr : Collège de Barr : 200 € maximum pour la session de découverte du Conseil de l'Europe

Territoire Ouest :

- Bouxwiller : Collège du Bastberg : 350 € maximum pour la Conférence

- internationale des dessinateurs de presse et 350 € maximum pour la session de découverte du Conseil de l'Europe
- Wasselonne : Collège Marcel Pagnol : 200 € maximum pour la session de découverte du Conseil de l'Europe

*Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer des subventions à l'ensemble des collèges qui ont participé aux actions éducatives dans le cadre des programmes « IN » (session de découverte du Conseil de l'Europe) et « OFF » (conférence internationale des dessinateurs de presse – « Cartooning for peace ») du Forum mondial de la démocratie, au titre de la prise en charge de leurs frais de transport en commun, dans la limite des montants indiqués dans l'annexe jointe. La subvention versée correspondra aux frais réels engagés par les collèges bénéficiaires, et se fera sur présentation de leurs factures.*

Les commissions territoriales d'action du territoire Sud, réunie le 7 novembre 2019, des territoires Nord et Ouest, réunies le 14 novembre 2019, et de l'Eurométropole de Strasbourg, réunie le 15 novembre 2019, ont émis un avis favorable à ces propositions.

### **3. PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ACTION REALISEE PAR L'ADULTE-RELAIS, DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE DES ELEVES DES COLLEGES GALILEE ET MAXIME ALEXANDRE A LINGOLSHEIM**

Le Centre socio-culturel de l'Albatros à Lingolsheim, en partenariat avec les collèges Galilée et Maxime Alexandre, a mis en place une action destinée à prévenir le décrochage scolaire, à accompagner les élèves en rupture scolaire et/ou en situation d'exclusion, ainsi que leurs familles.

Pour la réalisation de cette action, un poste d'adulte-relais a été créé en septembre 2017, dont la mission consiste à :

- établir une médiation avec les familles visant à l'intégration sociale et culturelle : permanences au sein des établissements scolaires et du Centre socio-culturel, visites à domicile des familles pour renouer le dialogue et impliquer les parents dans la scolarité de leurs enfants et les attentes de l'école, informer sur l'orientation, les dispositifs d'aides existants ;
- participer au développement du lien établissement scolaire-partenaires du quartier pour un meilleur suivi des familles et des adolescents en situation de fragilité ;
- participer à la mise en œuvre d'actions de lutte contre l'absentéisme et de prévention du décrochage scolaire.

Le financement de l'action menée par l'adulte-relais est assuré à hauteur de 80 % par l'Etat et d'environ 20 % par le Département. Cet accompagnement est inscrit dans la convention partenariale du Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS) des secteurs de recrutement des 2 collèges de Lingolsheim, approuvée par le Conseil départemental le 25 juin 2018 (délibération n° CD/2018/17) et signée par le Département et ses partenaires le 3 octobre 2018.

Le dispositif adulte-relais est un dispositif national relevant de la politique de la ville. Le recrutement des personnes doit répondre à certains critères (être issu d'un quartier politique de la Ville, être engagé dans la vie sociale et s'inscrire dans un processus de qualification). En 2019, le poste n'a pu être pourvu qu'à compter d'avril 2019.

Cependant, le bilan de l'action de l'adulte-relais, qui agit tant auprès des collégiens des deux établissements scolaires, que de leurs familles et du centre socioculturel, s'avère très positif et apporte une contribution certaine à la réussite éducative des élèves les plus

en difficultés.

*Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention d'un montant de 3 270 € au Centre socio-culturel de l'Albatros de Lingolsheim, au titre de la participation au financement d'un poste d'adulte-relais, pour la période d'avril à décembre 2019*

La commission territoriale d'action de l'Eurométropole de Strasbourg, réunie le 15 novembre 2019, a émis un avis favorable à cette proposition.

#### **4. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE**

Le Département du Bas-Rhin soutient l'accompagnement à la scolarité au titre des actions éducatives et de formation des jeunes collégiens, en attribuant des subventions aux associations intervenant durant le temps extra-scolaire. Ce soutien est inscrit dans la sixième action du Plan Actions éducatives et collège.

L'engagement du Département se traduit notamment par sa participation au dispositif partenarial du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) qui s'adresse à l'ensemble des élèves, de l'école élémentaire au lycée. Dans ce cadre, l'accompagnement à la scolarité consiste en un ensemble d'actions, réalisées en dehors des temps scolaires. Elles sont centrées sur l'aide aux devoirs et prévoient des apports culturels visant à offrir l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école. L'identification et l'orientation des élèves entrant dans le dispositif s'effectuent par l'équipe pédagogique et les enseignants, en accord avec les parents. A ce titre, ce dispositif donne une place centrale aux parents qui sont étroitement associés aux actions.

L'association Animation Médiation Insertion (AMI) œuvre sur le quartier de HautePierre en proposant des animations socio-éducatives de proximité : animation culturelle, scientifique, artistique et sportive.

Elle propose annuellement des projets dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) à destination des élèves des collèges Erasme et Truffaut, notamment des activités et sorties pédagogiques à vocation scientifique pour les soutenir dans les matières mathématiques et sciences physiques, tout en essayant d'impliquer les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Ces animations proposées le samedi après-midi sont reconnues et également financées par la CAF, la Ville de Strasbourg et l'Etat, partenaires du CLAS avec le Département.

*Il est proposé à la Commission Permanente de décider de soutenir le projet d'accompagnement scolaire de l'association AMI à hauteur de 1 500€ au titre de l'année scolaire 2019/2020.*

La commission territoriale d'action de l'Eurométropole de Strasbourg, réunie le 15 novembre 2019, a émis un avis favorable à cette proposition.

#### **5. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SOS RACISME POUR L'ETAPE STRASBOURGEOISE DU PROJET « SALAM SHALOM SALUT »**

Le projet de l'association SOS Racisme intitulé « Salam Shalom Salut – Etape Strasbourgeoise » a pour objectifs de renforcer les échanges sur les complexités identitaires et de mettre en avant une jeunesse prête à débattre autour d'initiatives

positives, avec une prise en considération des problématiques locales.

S'inscrivant dans un projet qui se déroulera sur tout le territoire français à travers 15 villes, l'étape strasbourgeoise se tiendra les 5 et 6 décembre 2019 et sera ponctuée de plusieurs activités visant à toucher différents publics : interventions en milieu scolaire et périscolaire, conférence/débat tout public, rencontres avec les associations locales et partenaires du projet, soirée culturelle.

Les jeunes sont les premiers bénéficiaires du projet. Ils sont choisis parmi les organisations partenaires et en fonction de leur capacité à partager leur expérience. Par ailleurs, les interventions en milieu scolaire et périscolaire seront l'occasion d'aller à la rencontre des adolescents, au collège et au lycée, donc des jeunes entre 11 et 25 ans, prioritairement dans les quartiers politiques de la ville.

Le programme prévisionnel est le suivant :

Jeudi 5 décembre :

- Interventions en milieu scolaire au Collège Jean Monnet (avec 2 classes de 3ème)
- 19h-21h30 : Conférence-débat tout public (salle délivrée par la mairie de Strasbourg)

Vendredi 6 décembre :

Journée de rencontre et d'échange avec les différents partenaires associatifs locaux : Centre social du Neuhof - Espace Ziegel, La Paix Maintenant, Union des Étudiants Juifs de France (UEJF), Jeunes Équipes d'Éducation Populaire (JEEP), AFGES...

Pour l'étape strasbourgeoise de son projet, SOS Racisme sollicite le Conseil Départemental pour obtenir une subvention de 1 000 €.

Ce projet de SOS Racisme s'inscrit pleinement dans les orientations du plan de 10 actions contre le racisme et la haine du Conseil Départemental adopté lors de la séance plénière du 4 avril 2019 (délibération n° CD/2019/008).

*Il est ainsi proposé à la Commission Permanente de décider de soutenir l'étape strasbourgeoise du projet « Salam Shalom Salut » porté par SOS Racisme, à hauteur de 1 000 € au titre de l'année 2019.*

La commission territoriale d'action de l'Eurométropole de Strasbourg, réunie le 15 novembre 2019, a émis un avis favorable à cette proposition.

## **6. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT COMPLEMENTAIRE AU CENTRE SOCIO-EDUCATIF DU FOSSE DES TREIZE, SUITE A LA FERMETURE DE L'ASSOCIATION PORTE OUVERTE SUR LE QUARTIER GARE**

### **Présentation de la structure**

Le Centre socio-culturel (CSC) du Fossé des Treize est une structure associative de proximité créée à Strasbourg en 1978. Il bénéficie d'un agrément délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), en lien avec sa politique d'animation de la vie locale.

La structure entend répondre à 4 missions principales :

- être un équipement de quartier à vocation sociale globale,
- être un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle,
- être un lieu d'animation de la vie sociale,
- être un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

Pour la période 2018-2021, le Département a conclu une convention d'objectifs avec le

CSC du Fossé des Treize. A ce titre, la Commission Permanente a décidé, lors de sa réunion du 6 mai 2019, d'attribuer à la structure une subvention de fonctionnement de 89 279 € pour 2019.

### **Contexte sur le Quartier Gare à Strasbourg**

Le Quartier Gare a vu l'Association Porte Ouverte cesser son activité le 1<sup>er</sup> janvier 2019, en raison des difficultés financières qu'elle rencontrait depuis plusieurs années.

Cette association, fondée en 1982 autour d'actions périscolaires et de quelques week-ends en plein-air, assurés exclusivement de façon bénévole, s'était développée et professionnalisée progressivement, en parallèle de la dégradation de la situation socio-économique du Quartier Gare.

Il y a plusieurs années, en accord avec les autres partenaires financiers, dont la Ville de Strasbourg et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le CSC du Fossé des Treize, dans le cadre d'un deuxième agrément « Politique de la Ville », avait déjà repris à son compte l'animation jeunesse sur le quartier, initialement assurée par l'association Porte Ouverte. Depuis lors, les deux structures travaillaient de concert et avaient stabilisé un partenariat.

En 2019, la mise en liquidation judiciaire de l'association Porte Ouverte a généré un surcroît d'activité pour le CSC du Fossé des Treize, que le Département souhaite accompagner financièrement.

*Il est ainsi proposé à la Commission Permanente d'attribuer au CSC du Fossé des Treize une subvention de fonctionnement complémentaire de 3 000 € au titre de l'année 2019.*

La commission territoriale d'action de l'Eurométropole de Strasbourg, réunie le 15 novembre 2019, a émis un avis favorable à cette proposition.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
44357	65-65737-28	29 000,00 €	9 000,00 €	6 000,00 €
14981	65-6574-28	51 100,00 €	51 100,00 €	1 500,00 €
34014	65-6574-28	34 700,00 €	10 700,00 €	4 270,00 €
45781	65-65737-33	8 500,00 €	8 500,00 €	3 600,00 €
36895	65-6574-33	1 268 960,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer, au titre de l'année 2019 :*

*- une subvention de 6 000 € à l'Université de Strasbourg, dont Sciences Po Strasbourg est une des composantes, pour la mise en œuvre du programme PEI Collèges dans 6*

*collèges bas-rhinois au cours de l'année scolaire 2019/2020,*

*- des subventions d'un montant total de 3 600 € à des collèges bas-rhinois, pour la prise en charge des frais de transport dans le cadre d'actions éducatives, en lien avec le Forum mondial de la démocratie et / ou la participation à une session découverte du Conseil de l'Europe, selon le détail joint en annexe,*

*- une subvention de 3 270 € au Centre socio-culturel l'Albatros pour la participation au financement d'un poste d'adulte-relais, pour son action de lutte contre le décrochage scolaire,*

*- une subvention de 1 500 € à l'association AMI pour son projet d'accompagnement scolaire au titre de l'année scolaire 2019/2020,*

*- une subvention de 1 000 € à SOS Racisme, pour l'étape strasbourgeoise de son projet "Salam Shalom Salut",*

*- une subvention de fonctionnement complémentaire de 3 000 € au CSC du Fossé des Treize au titre de l'année 2019.*

*Les subventions seront versées en une fois, dans la limite des montants prévus dans les annexes jointes, dès que la délibération sera exécutoire.*

Strasbourg, le 22/11/19  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY